

La grotte de Mayrière-Supérieure à Bruniquel (Tarn-et-Garonne)

par

L. et M. DAMS (*)

Les environs du village de Bruniquel contiennent des abris à gisements importants, très riches en art mobilier ; les abris du Château, l'abri Montastruc, ou bien les abris Plantade ou Fontalès, situés sur le territoire de la commune voisine de Saint-Antonin, ont fait l'objet de publications importantes. La grotte ornée de la Magdelaine est également assez proche de Bruniquel.

Quant à la grotte Mayrière Supérieure, appelée également Mayrière-Haute ou Grande-Marnière, elle fait partie d'un groupe de trois cavernes, les deux autres étant dénommées Mayrière-Basse et Mayrière-Moyenne. Aucune de ces trois grottes, situées sur le versant de la falaise calcaire d'un ancien affluent de la Vère, ne possède un grand porche favorable à l'habitat.

L'ouverture de Mayrière-Supérieure est orientée S-SO à une altitude de 220 m au-dessus du niveau de la mer ; il semble qu'elle ait été bloquée par des éboulis lors de sa découverte (CAVAILLE *et al.* 1954). C'est une grotte nettement du type tunnel, tout au moins pour sa première partie qui a été creusée par un ruisseau souterrain en forme d'un tunnel large et bas (fig. 1) ; un second creusement du plancher a formé des corniches sur les deux parois, qui sont accessibles par endroits. Quelques diverticules bas, actuellement bouchés par des alluvions de sable ou d'argile, prennent leur départ depuis ces corniches. Le fond de la première partie de la grotte est bloqué par des éboulis importants. Une série de corniches superposées sur la paroi gauche, au fond, conduit à une salle supérieure où s'amorce la seconde partie de la grotte, actuellement en cours d'exploration par le Spéléo-Club Albigeois, sous la direction de Claude Bou.

Une première notice parue en 1952 (JARLAN 1952) signalait la présence de deux peintures noires représentant des bisons, ainsi que de plusieurs traces illisibles de peinture rouge ; ces bisons furent attribués par l'abbé Breuil à l'Aurignacien (JARLAN 1952). Nous eûmes l'occasion de visiter la grotte en 1975 et nous fûmes d'abord frappés par son état d'extrême dégradation ; en effet, parois et plafond sont

(*) Communication présentée le 25 septembre 1978.

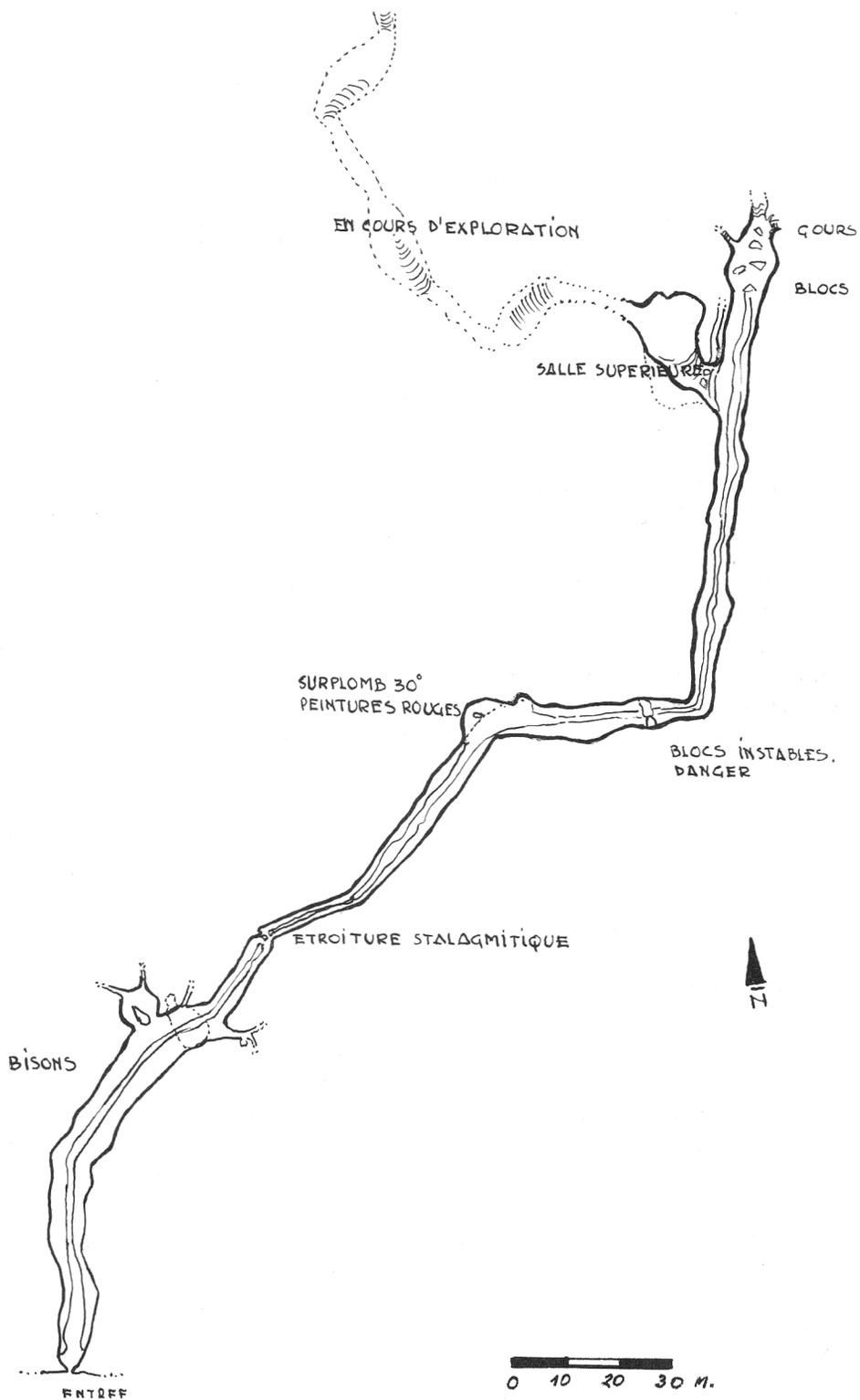


FIG. 1. — Plan de la première partie de la grotte de Mayrière-Supérieure à Bruniquel.

littéralement recouverts de graffiti exécutés avec tous les moyens possibles, depuis la lampe à acétylène jusqu'au burin, en passant par le crayon indélébile. Ensuite, nous eûmes la nette impression que le panneau des deux bisons contenait également d'autres traces peintes. Nous procédâmes alors à l'inventaire et au relevé topographique de la grotte, pendant les étés des années 1975 et 1976 ; ayant appris la publication prochaine d'une étude des deux bisons par CLOTTES et GUICHARNAUD (1977), nous avons attendu sa parution afin de leur laisser la primeur : le présent travail complète, en fait, l'étude précitée en s'attachant principalement aux autres aspects de la décoration pariétale de Mayrière-Supérieure.

La première notice (JARLAN 1952) faisait état de peintures rouges délavées depuis l'entrée jusqu'aux deux bisons. En effet, il y a de nombreux vestiges de peinture rouge, quoiqu'il y ait également, à proximité des fissures de la roche, des traces rouges de suintement. Ces traces sont des coulées d'un rouge vif ; par contre les traces peintes sont d'un rouge clair et ocré, imprégnant profondément le support rocheux, mais superficiellement délavées et diluées ne permettant pas une lecture suffisante des figures. On en voit à 5 m de l'entrée, dans une petite cavité naturelle du plafond ; puis à 18 m de l'entrée, également au plafond et sur une longueur de 50 cm ; dans ce dernier cas il pourrait s'agir, sous toutes réserves, des restes d'un bison ou boviné. D'autres traces similaires s'observent sur la paroi gauche à 58 m de l'entrée, puis à 61 m sur la même paroi, près du plafond, et ce sur une longueur de 80 cm environ, encore à 63 m, etc.

Toujours sur la paroi gauche, à une cinquantaine de mètres de l'entrée et avant le coude de la galerie, se trouve le panneau des bisons (fig. 2). Comme démontré dans la récente étude de CLOTTES et GUICHARNAUD (1977), il est inexact qu'il soit situé juste à l'endroit où l'on voit pour la dernière fois la lumière du jour (JARLAN 1952). Le panneau occupe la face gauche d'une conque située au-dessus de la corniche. Depuis la conque, deux diverticules bas, présentement bouchés par des sables alluvionnaires, prennent leur départ vers le haut. Toute la paroi est très détériorée par les graffiti, dont certains très récents (celui qui a irrémédiablement détérioré le bison rouge no. IV porte la date 1975).

Nous pensons qu'une première phase d'ornementation de cette zone recouvrait la conque, une partie de la voûte et la paroi de droite, composant ainsi une sorte d'arc orné uniquement de figures rouges, bovinés ou bisons. La décoration peinte débutait sur la paroi de droite et se terminait dans la conque de la paroi gauche, à une distance de 4,30 m environ à droite du bison noir n° III, où subsistent de grandes plages d'un rouge délavé. Il fallait donc tourner le dos au fond de la grotte et regarder vers l'entrée pour voir cet ensemble. Sur les figures rouges on a superposé ultérieurement les bisons noirs I, II, III et IV ; les bisons I et II se superposent à des traces rouges plus anciennes et le bison V de la paroi de droite est environné de traces rouges usées (fig. 3).

Le bison noir I mesure 1,19 m de longueur et ses proportions sont étirées. La ligne dorsale sinueuse accentue la bosse prononcée. Les cornes sont vues en

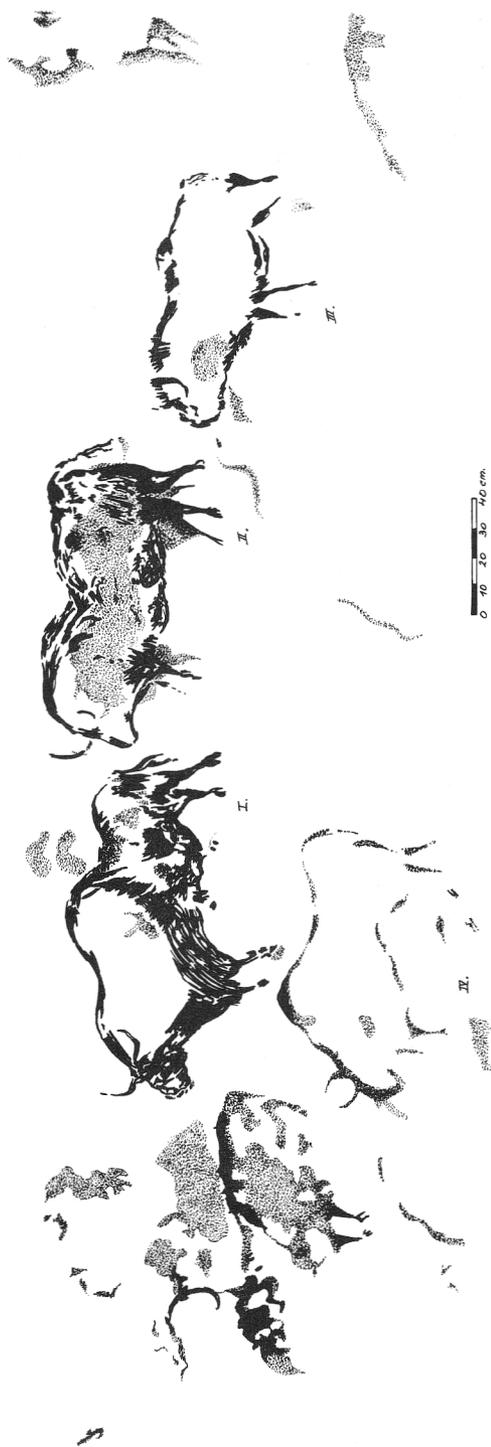


FIG. 2. — Relevé des bisons de la paroi gauche.

perspective frontale, l'œil n'est pas indiqué ; le mufler est très altéré par la dilution et ne permet pas d'affirmer l'existence de la barbe. Les pattes antérieures sont endommagées par des inscriptions et des griffades ; les pattes postérieures semblent avoir été représentées en perspective frontale – pour autant que l'on puisse observer les sabots sous les inscriptions qui les surchargent – et les articulations des jarrets sont marquées. La queue parallèle à l'arrière-train se termine par une touffe ou fouet. Cette représentation est exécutée par traits épais juxtaposés au point de former des plages sombres en teinte plate par endroits, révélant ainsi le souci de modeler le contour ; la crinière est indiquée par l'épaississement du trait dorsal.



FIG. 3. – Relevé du bison noir n° 5.

Le bison noir II mesure 0,87 m de longueur ; sa technique d'exécution est identique. Il se superpose à des traces rouges plus anciennes figurant probablement un bison ou boviné, dont on devine les pattes sous son contour abdominal. Initialement, ce bison noir avait été interprété comme un bouquetin aux cornes rabattues sur la croupe (JARLAN 1952 : 501-502) ; en fait les cornes sont visibles, quoique plus sommaires que celles du bison I, et son mufler est également plus fin. La crinière, accentuée sur la bosse et la queue, bien nette, se termine par le fouet caractéristique. Les pattes postérieures, aux sabots assez frustes, sont visibles, mais les pattes antérieures sont profondément altérées. Quoique ces bisons aient

également été décrits comme un couple (JARLAN 1952 : 567-568), l'absence de caractères sexuels ne permet pas de confirmer cette impression.

Le bison noir III mesure 0,69 m ; c'est le plus effacé de la série noire et son contour, rendu par de petits traits parallèles juxtaposés, surtout pour la crinière, n'a pas été modelé en teinte plate. L'œil est peut-être indiqué par un chevron, au-dessus duquel un trait incurvé dessine la corne. L'arrière-train est très étiré et la queue n'est pas visible ; ce qui subsiste encore des pattes indique un rendu sommaire. Ce bison a été considéré comme un faux récent (CLOTTE et GUICHARNAUD 1977 ; PAJOT 1969) à cause de son allure gauche et de sa couleur plus passée que celle des bisons I et II. Pourtant son allure s'apparente à celle des deux autres bisons et sa décoloration pourrait être due à la dilution.

Du bison rouge IV il ne reste que des vestiges très délavés, laissant deviner le contour dorsal avec la bosse, les cornes en demi-lune et trois pattes partielles. À gauche du bison noir I on remarque des plages d'un rouge dilué, pouvant, avec réserves, représenter les vestiges de deux bisons ou bovinés.

Le bison noir V se trouve sur la paroi de droite, environné de traces rouge ocré. Il mesure une cinquantaine de cm pour sa partie conservée. Seules les cornes en perspective frontale, l'ébauche du mufler et la bosse dorsale rendue par petits traits juxtaposés sont encore visibles.

Au-delà d'une étroiture stalagmitique, le couloir, très humide, est encombré de grands blocs tombés du plafond, parfois instables. Certains portent des traces rouges, trop altérées par l'humidité pour être relevées. À gauche, un énorme bloc incliné formant surplomb est recouvert par une incroyable accumulation de graffiti (surtout à l'acétylène), se superposant à des traces dont le rouge brunâtre est plus vif que celui du panneau des bisons. Elles couvrent une superficie de 7 m de longueur, débutant à 1 m du bord gauche du bloc et s'étageant par endroits depuis le niveau actuel du sol. Certaines ne sont plus que des taches informes au contour altéré, surtout dans la zone supérieure du bloc, exposée au ruissellement. Il ne s'agit pas de coulées naturelles : l'examen à la loupe montre qu'aux endroits où la pellicule de calcite s'est détachée de son support, la couleur a également disparu, aucune trace de suintement n'étant révélée sur le support nu.

Nous les décrivons rapidement, sans nous prononcer sur leur âge (fig. 4) : le I du relevé a un contour baveux, s'épaississant par endroits comme pour accentuer le modelage, avec deux plages diluées ; il évoque un bison sommaire et sans cornes, représenté à la verticale. Le II situé au-dessus du précédent présente un contour plus net, avec quelques plages diluées, et rappelle un capridé à corne unique, rabattue vers l'arrière. Le III, plus à droite, évoque également un capridé très stylisé, orienté à gauche, et il surmonte un contour ovalaire d'interprétation difficile. C'est également à un bison représenté à la verticale que fait penser le IV. Le V évoque une ébauche de boviné ou de bison et les VI et VII (sous-jacents à l'inscription 1939) rappellent des bisons affrontés ; on pourrait interpréter de la même façon les tracés VIII et IX situés dans une zone de grande humidité, proche



FIG. 4. — Relevé du grand bloc incliné (figures légèrement rapprochées).

du sol et traversée de grandes coulées de calcite. Le faisceau de traits X disparaît sous une de ces coulées. Plus haut, le XI (sous-jacent à l'inscription CHARLES) est un tracé à base arrondie dont la partie supérieure se termine par 8 appendices ; il effleure le tracé XII qui évoque un animal stylisé d'espèce indéterminée, orienté à gauche. Plus haut encore, en XIII, on pourrait voir les traces d'un boviné.

En continuant de se diriger vers le fond, on remarque des traces naturelles d'un rouge violacé foncé au plafond et sur une longueur de 3 m sur la paroi de droite ; elles suivent les contours de la configuration de la paroi. D'autres traces similaires transparaissent sous les graffiti qui tapissent l'éboulis du fond. À titre d'échantillon, nous relevons un tracé ovalaire recouvert d'inscriptions dans la zone supérieure d'un grand bloc tombé du plafond, sur la paroi de droite (fig. 5).



Fig. 5. — Relevé d'un échantillon de peinture rouge violacé sur grand bloc de la paroi de droite.

Tout au fond, sur la corniche de gauche, où s'amorce le passage vers les galeries supérieures, il y a une conque naturelle très sèche d'accès difficile, située dans la zone terminale de gauche de la corniche. Elle contient des traces d'un rouge brunâtre, d'une tonalité différente des rouges précédents ; elles sont altérées par des coulées anciennes et s'étendent sur une longueur de 2,80 m. Ces traces évoquent des figures humaines semi-naturalistes (fig. 6).

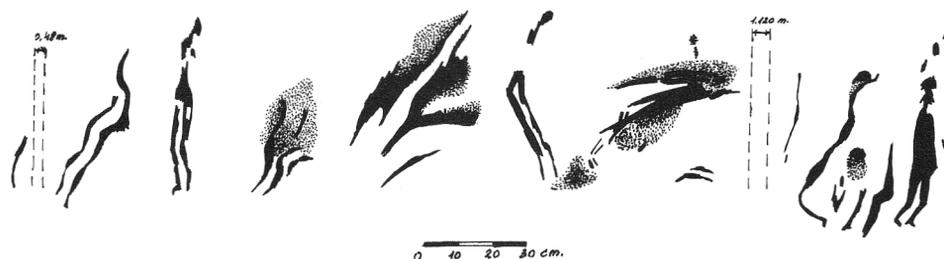


FIG. 6. - Relevé des traces brunes de la conque du passage vers la Salle supérieure.

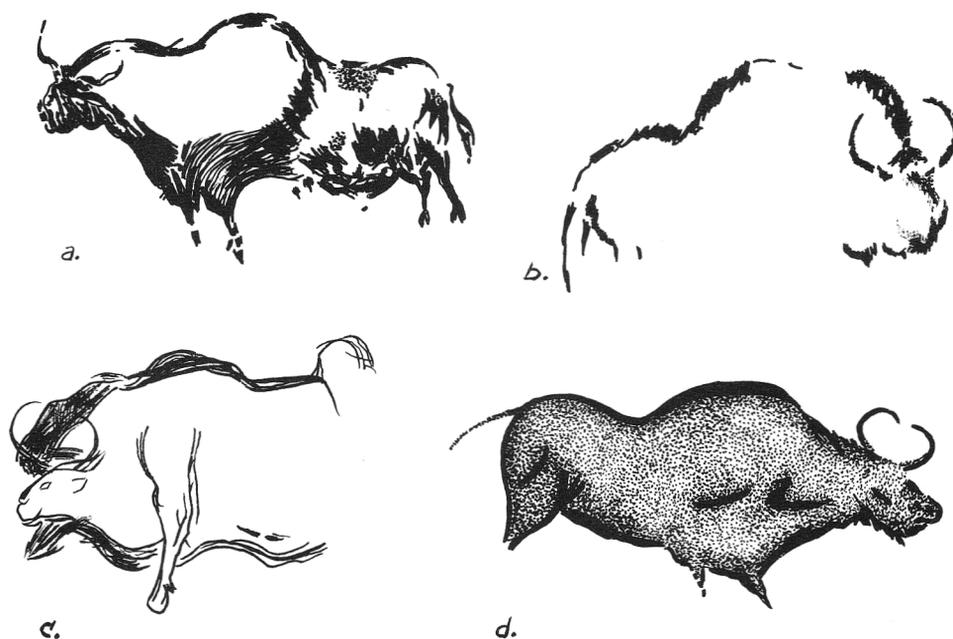


FIG. 7. - a) le bison noir n° 1
 b) Marcenac, noir, 1,50 m, probablement Magdalénien moyen
 c) San Roman de Candamo, gravé, 51 cm, Solutréo-Magdalénien moyen
 d) Pasiëga, rouge modelé, 1,28 m, Solutréo-Magdalénien ancien.

Essayons maintenant, par analyse comparative, de dater les peintures de la grotte Mayrière-Supérieure (fig. 7). Le bison noir I, qui est le plus lisible de la série, se rapproche du rapport de disproportion 2,5 (DE LUMLEY 1968) pour :

A) la longueur comprise entre la base de la corne avant et l'extrémité postérieure de l'arrière-train (L), et sa largeur au niveau de la perpendiculaire abaissée au milieu de la longueur (l) ;

B) la distance depuis la base de la corne avant jusqu'au sommet de la queue (a) et la distance de la ligne dorsale au point de rencontre entre la ligne du ventre et le bord antérieur de la patte arrière, mesurée sur la perpendiculaire abaissée de ce point sur la grande longueur (g).

Cet étirement apparente les proportions du bison de Mayrière à celles de plusieurs bisons noirs de Niaux (BELTRAN *et al.* 1973) et d'Ekain (BARANDIARAN et ALTUNA 1969), qui présentent également des sabots sommaires, à peine esquissés, et une absence de barbe. Ses proportions situeraient donc le bison de Mayrière dans le style IV de Leroi-Gourhan (1965). Remarquons toutefois que l'on observe des proportions étirées aux bisons plus anciens, rouges à Castillo ou Pasiega, noirs à Pech-Merle, rouges ou jaunes à la Pileta (DAMS 1977). L'abbé Breuil attribuait les bisons noirs I et II à l'Aurignacien en raison de la perspective frontale des cornes (JARLAN 1952); ce critère n'est plus accepté aujourd'hui. Cette particularité s'observe tout aussi bien sur les bisons gravés ou peints de San Roman de Candamo, sur les bisons noirs ou rouges de Castillo et Pasiega, ou bien à Lascaux où le bison noir du Puits présente également des pattes très sommaires. Tous ces bisons sont attribués au style III de Leroi-Gourhan (1965).

Dans une étude d'ensemble, Lorblanchet situe les bisons noirs de Mayrière-Supérieure dans la province artistique quercinoise, formant la transition entre le groupe aquitano-cantabrique et le groupe méditerranéen (LORBLANCHET 1972). Plus spécifiquement, Mayrière-Supérieure ferait partie du groupe de Pech-Merle, centré sur le Solutréen et correspondant au style III de Leroi-Gourhan (1965). Par contre Pajot (1969) attribue ces bisons à l'école aurignaco-périgordienne. Pourtant il n'est pas prouvé que les Aurignaco-périgordiens aient habité la grotte (un sondage pratiqué à l'entrée n'aurait livré que des éclats atypiques) (CAVAILLE *et al.* 1954). À notre avis, la technique d'exécution des bisons noirs de Mayrière les rapproche surtout du bison noir incomplet de Marcenac, aux cornes en perspective frontale, exécuté au moyen de petits traits juxtaposés. Au sujet de ce bison, Leroi-Gourhan (1965) émet les observations suivantes, qui nous semblent particulièrement judicieuses : «.. malgré ses cornes de face (il) possède plutôt la courbe dorsale du style IV que du style III ... le type d'encornure ici représenté est connu sur des bisons de Lascaux et au Gabillou, comme à Villars, il est donc à présumer ancien, mais l'arabesque de l'animal n'inspire pas l'idée d'une très haute antiquité et l'on peut se demander si la tête n'est pas représentée de face ... sous réserve, on peut situer cette figure vers le style IV ancien ou la fin du style III».

Nous avons donc à Mayrière-Supérieure des bisons noirs aux encornures de type ancien, mais dont les proportions, le modelage et la technique d'exécution militent en faveur d'une attribution aux débuts du style IV de Leroi-Gourhan, soit le Magdalénien IV-V. Au Portel (BELTRAN *et al.* 1966), un bouquetin en perspective frontale est incorporé dans une composition dont les autres figures appartiennent au style IV. Par contre le bison rouge IV de Mayrière, plus ancien

que les bisons noirs, a une encornure en demi-lune, comme, par exemple, les bovinés de San Roman de Candamo attribué au style III (LEROI-GOURHAN 1965).

Mentionnons en passant que les gisements des environs de Bruniquel présentent des niveaux inférieurs du Périgordien, Solutréen moyen et Magdaléniens II-III relativement pauvres (DANIEL 1935), tandis que les niveaux allant du Magdalénien IV au VI sont particulièrement riches ; ceci indique une occupation dense et un peuplement relativement élevé pendant les phases moyenne et finale du Magdalénien. Nous croyons donc pouvoir affirmer que les bisons noirs de Mayrière-Supérieure sont du Magdalénien IV ou V, se superposant à une phase plus ancienne de peintures rouges du style III.

Quant aux peintures rouges du grand bloc incliné, quoiqu'elles ne soient manifestement pas récentes, elles ne sont pas datables, du moins au stade de nos connaissances actuelles. Pourtant elles présentent quelques affinités avec certaines figures schématiques dont l'appartenance au Paléolithique Supérieur ne fait pas de doute (fig. 8). D'abord les sujets du diverticule des «femmes-bisons» de Pech-Merle, présentant une schématisation très poussée. Ensuite un cervidé de la grotte des Merveilles à Rocamadour, dont la construction faite au moyen de courbes réunies avec un renflement représentant la tête est proche d'un mammoth schématique de Cougnac (LORBLANCHET inédit). Les animaux schématiques exécutés à tracé digital de la Baume-Latrone sont trop connus pour être figurés, mais nous avons signalé à la Pileta (DAMS 1977) une silhouette représentant vraisemblablement un petit carnassier, réalisée par un tracé digital aux doigts réunis, pour former une ligne épaisse et continue. Une figure rouge de San Roman de Candamo, signalée comme un signe triangulaire par son inventeur (HERNANDEZ-PACHECO 1919) est interprétée par nous comme un protomé stylisé de biche orienté à gauche. L'évolution de l'art naturaliste et de l'art abstrait se poursuit parallèlement tout au long du Paléolithique supérieur. Il est donc possible d'envisager que les peintures du bloc incliné représentent un aspect schématique du Magdalénien final de la région de Bruniquel, ou forment une transition vers l'abstraction de l'Azilien, également attesté dans les gisements d'art mobilier de la région.

Quant aux peintures brunes de la conque en direction de l'accès à la salle supérieure, elles sont tout aussi peu datables. Aucune hypothèse valable ne peut être émise à leur sujet. Elles pourraient être proto-historiques ou même récentes (fig. 9) ; on ne peut les comparer à d'autres figures, même aussi récentes que celles semi-naturalistes ou schématiques d'Ardèche, grotte du Loup ou grotte Gilles (BELLIN 1958) ou bien d'Ollioules ou d'Ariège. Les figures humaines de la grotte Gilles sont considérées comme apparentées aux gravures rupestres du Bronze I ibérique. Parmi les figures humaines semi-naturalistes ou schématiques du Paléolithique, on ne pourrait que faire un lointain rapprochement avec une série rouge de la grotte d'Escoural (FARINHA DOS SANTOS 1964), qui n'est pas datée avec précision. La série de petits personnages rouges ou noirs de Castillo, les hommes

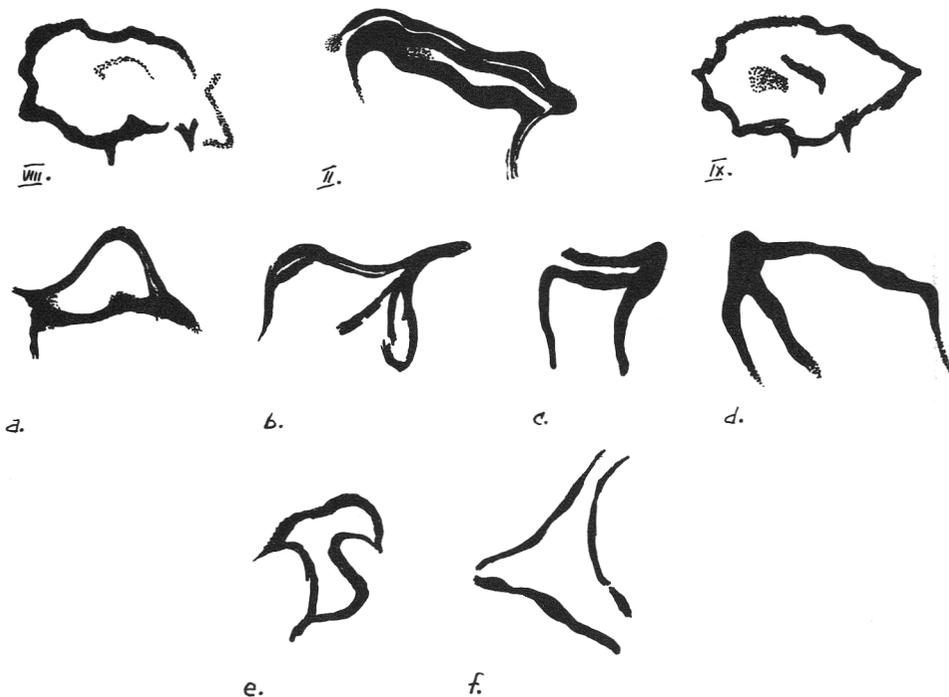


FIG. 8. — Peintures rouges du grand bloc incliné : bison (?) VIII, capridé (?) II, bison (?) IX, comparées à :

- a) b) Pech-Merle, noir, 19 et 24 cm
- c) Les Merveilles, noir, 23 cm
- d) Cougnac, rouge, 30 cm
- e) Pileta, brun ocré, 40 cm (inversé)
- f) San Roman de Candamo, rouge, 28 cm.

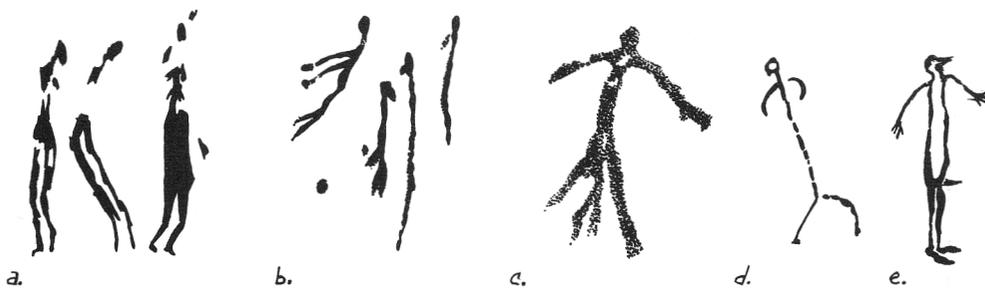


FIG. 9. — a) Personnages (?) bruns de la conque comparés à :

- b) Escoural, rouge
- c) Castillo, noir, 9 cm
- d) Pileta, noir, 18 cm
- e) Lascaux, noir, environ 40 cm d'après Laming.

schématiques de la Pileta ou du Puits de Lascaux, sont des œuvres toutes différentes par leur aspect, leur conception et leur exécution. Il faudra maintenant attendre l'exploration de la seconde partie de la grotte de Mayrière-Supérieure. En effet, elle pourrait apporter des éléments pouvant servir à une datation plus précise de l'art pariétal de la première partie, car elle est intacte et n'a pas subi les dégradations dues aux vandales qui ont si fortement détérioré le réseau d'entrée de la grotte.

BIBLIOGRAPHIE

- BARANDIARAN, J. M. et J. ALTUNA
1969 La cueva de Ekain y sus figuras rupestres.
Munibe, **21** : 331-386.
- BELLIN, P.
1958 L'art schématique de la Grotte du Loup-Saint-Laurent-sous-Coiron (Ardèche).
Bull. Soc. préhist. française, **55** : 17-19.
- BELTRAN, A., R. ROBERT et J. VEZIAN
1966 La cueva de Le Portel.
Monogr. arqueologicas, Zaragoza, 1.
- BELTRAN, A., R. GAILLI et R. ROBERT
1973 La cueva de Niaux
Monogr. arqueologicas, Zaragoza, 16.
- CAVAILLE, A., C. DOMONT et A. GALAN
1954 Sur quelques grottes du Causse de Limogne et leur signification morphologique.
Annales de Spéléologie, **9** (3) : 144-168.
- CLOTTES, J. et R. GUICHARNAUD
1977 Les bisons de la grotte de Mayrière supérieure à Bruniquel (Tarn-et-Garonne).
Gallia-Préhistoire, **20** (1) : 293-299.
- DAMS, Lya
1977 L'art préhistorique de la caverne de la Pileta.
Trav. Inst. Art préhist. Toulouse, **19** : 39-92.
- DANIEL, R.
1935 Notule sur une gravure magdalénienne de l'abri de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
Bull. Soc. préhist. française, **32** : 512-515.
- FARINHA DOS SANTOS, M.
1964 Vestigios de pinturas rupestres descubertas na gruta do Escoural.
O Arqueologo Portugues, Mem. 5.
- HERNANDEZ-PACHECO, E.
1919 La caverna de la Peña de Candamo.
Comis. de Invest. prehistoricas, Mem. 24.
- JARIAN, A.
1952 Découverte de deux peintures aurignaciennes dans la grotte de Mayrière Supérieure, Commune de Bruniquel (Tarn-et-Garonne).
Bull. Soc. préhist. française, **49** : 501-502, 567-568.

LEROI-GOURHAN, A.

1965 *Préhistoire de l'art occidental*. Paris, Mazenod.

LORBLANCHET, M.

La grotte des Merveilles à Rocamadour.

Thèse de doctorat 3^e cycle (inédite).

1972 L'art préhistorique du Quercy.

Bull. Centenaire Soc. Études du Lot : 27-35.

LUMLEY, H. DE

1968 Proportions et constructions dans l'art paléolithique : le bison.

Sinposio Intern. de Arte Rupestre, Barcelona : 123-134.

PAJOT, B.

1969 Les civilisations du Paléolithique supérieur du bassin de l'Aveyron.

Trav. Inst. Art préhist. Toulouse, **11**.

Adresse des auteurs : L. et M. DAMS.

171, avenue Latérale,

B-1180 Bruxelles.